

Coopérative des entrepreneurs ruraux émergents

Créer de la richesse en région

UNIQUE EN AMÉRIQUE DU NORD, LA COOPÉRATIVE DES ENTREPRENEURS RURAUX ÉMERGENTS, LA CERE, EST UN INCUBATEUR D'ENTREPRENEURS NOUVEAU GENRE.

■ Bianca Joubert



Karim Abdelkhalek et Alexis Lamonja ont pu, grâce à La CERE, réaliser leur projet d'entreprise.

Vigneault, directeur général et président fondateur la CERE et directeur général du centre local de développement (CLD) de la région d'Acton. Dès le début du projet, les caisses de la région d'Acton ont accordé leur confiance à la CERE, leur octroyant une subvention de 100 000 \$ sur trois ans provenant du Fonds d'aide au développement du milieu. Pour Guylaine Racine, l'appui de Desjardins, comme partenaire financier, a favorisé la crédibilité de leur projet.

Les services offerts par la CERE comprennent aussi un conseiller qui accompagne de façon hebdomadaire l'entrepreneur, un comité d'encadrement qui se réunit une fois par mois pour faire le point et repérer les obstacles et la collaboration d'organismes régionaux. Le salaire de base – entre 18 000 \$ et 30 000 \$ – fait toute la différence : « Avant, se lancer en affaires signifiait bien souvent se lancer dans le vide. Au lieu de procéder par essais et erreurs, pourquoi ne pas donner les outils dès le départ pour que les fondations soient résistantes et que le plan d'affaires, la carte routière de l'entrepreneur, soit solide ? »

UNE DOSE DE VITAMINE C INJECTÉE EN RÉGION

L'espérance de vie d'une entreprise est d'environ cinq ans. Pour assurer le développement économique, autant viser la longévité des entreprises en les aidant à démarrer sur de bonnes bases », croit Guylaine Racine. Être entrepreneur est d'ailleurs considéré par la coopérative

Guylaine Racine étonne chaque fois qu'elle propose qu'une personne soit rénumérée pour se lancer en affaires ! La directrice générale de la CERE, lancée en juin 2009 à Acton Vale, petite municipalité de 8 000 habitants, a visiblement du plaisir à donner un coup de pouce à ceux qui ont de bonnes idées. « Avec l'essoufflement du secteur manufacturier, la région cherchait comment relancer son économie. Stimuler l'entrepreneuriat a été retenu comme une des solutions », explique-t-elle. Lumière sur une forme d'entrepreneuriat clés en main qui contribue à créer de la richesse.

UN PROJET INNOVATEUR

L'originalité de la CERE repose sur le soutien offert aux entrepreneurs en phase

de prédémarrage à l'aide de trois filets de sécurité essentiels : une formation de 330 heures en lancement d'entreprise, une place d'affaires et, surtout, un salaire durant les douze premiers mois, ce qui permet à l'entrepreneur de se consacrer à temps plein à la réalisation de son projet d'affaires. L'alliance entre la communauté et les entrepreneurs comprend un partage du risque qui remodèle la façon de faire en matière de développement économique territorial.

Ce modèle novateur est inspiré d'une idée qui a déjà fait ses preuves en Belgique, les coopératives d'activités et d'emplois (CAE). « C'est le concept de l'entrepreneur salarié qui a été la bougie d'allumage. La CERE a adapté une structure propre à la réalité de l'entrepreneuriat au Québec », explique Mathieu

comme un choix de carrière. Les candidats doivent reconnaître au préalable que c'est un métier en soi, qui nécessite d'accumuler un certain bagage pour augmenter ses chances de réussite.

« Sans les contacts et la visibilité médiatique, il m'aurait probablement été impossible de me lancer en affaires dans mon domaine au Québec. »
– Karim Abdelkhalek

Les entrepreneurs – la vitamine C du Québec – doivent combler un manque, mettre au point une activité innovante dans la région. C'est le cas des deux premiers candidats de la CERE, qui réalisent leur rêve à Acton Vale, bien loin de la terre qui les a vus naître... Alexis Lamouja est le premier d'entre eux à avoir terminé le processus. En mai 2010, moins d'un an après son recrutement, le Péruvien d'origine lançait son entreprise, ResoTIC, spécialisée en gestion de réseaux pour les entreprises, un domaine où il avait constaté un manque. Malgré une expérience de démarrage d'entreprise dans son pays natal, il tenait à prendre le temps de bien faire les choses : « Si je n'avais pas été mis au courant de l'existence de la CERE, je me serais lancé plus rapidement en affaires, mais pas de la bonne façon ! Perfectionner un plan d'affaires, je n'y avais même pas pensé... »

Karim Abdelkhalek a aussi été une belle découverte pour la coopérative, avec son idée de créer des emplois verts dans la région. Né en Tunisie, le nouvel entrepreneur avait une formation d'ingénieur en mécanique et avait travaillé six ans comme chargé d'entretien de génératrices d'électricité. Interpellé par la perte d'énergie et le taux de pollution engendrés par les turbines à

vapeur, il décide d'aller étudier dans le domaine des énergies vertes en Allemagne. En 2004, il s'installe au Québec où, faute de postes dans ce domaine, il travaille à nouveau comme ingénieur en mécanique, mais caresse le rêve de créer sa propre entreprise spécialisée en énergies renouvelables.

Mis au parfum de la création de la coopérative, il démarre les cours avec la CERE et gravit les échelons, obtenant les nécessaires certifications en efficacité énergétique aux niveaux provincial et fédéral. Son entreprise, qui offrira des conseils et des services en efficacité énergétique pour les entreprises, l'installation de chauffe-eau solaires et, dans

une deuxième phase, la fabrication de chauffe-eau solaires, sera lancée à l'automne 2010. « Sans la CERE, je n'aurais certainement pas eu le courage de quitter mon emploi à Montréal et de venir vivre en région pour me consacrer à mon entreprise. Sans les contacts et la visibilité médiatique, il m'aurait probablement été impossible de me lancer en affaires dans mon domaine au Québec », résume Karim Abdelkhalek, qui est devenu temps partenaire professionnel d'Hydro-Québec dans l'optique de réduire l'utilisation d'électricité dans les entreprises.

UN MODÈLE À FAIRE CONNAÎTRE

Depuis son lancement, la CERE a reçu 25 candidatures. Un troisième candidat

est en phase de prédémarrage et quatre autres sont en attente d'acceptation finale. À terme, la CERE espère accueillir sept entrepreneurs par année. Si les entrepreneurs n'ont pas l'obligation de déménager à Acton Vale, ils ont le mandat d'y créer des emplois. La coopérative vise aussi à renverser la tendance à réduire les milieux ruraux à des lieux qui présentent peu d'intérêt pour se lancer en affaires. Guylaine Racine croit même que le modèle de la coopérative est particulièrement pertinent en région : « Ce qui est intéressant ici, c'est la participation de la communauté, l'entraide. En ville, ce serait aussi réalisable, mais il faudrait adapter les critères, à cause d'une possible surabondance de demandes, entre autres. »

Mathieu Vigneault espère que la coopérative fera doubler la création d'entreprises par les citoyens d'Acton Vale, estimée à une dizaine par année. M^{me} Racine l'espère aussi, mais reste consciente qu'il faudra prendre le temps de faire connaître la CERE, ce qu'elle s'emploie à faire avec enthousiasme. Des organismes ont d'ailleurs déjà exprimé leur intérêt à emboîter le pas dans d'autres régions du Québec. L'automne dernier, les membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), rassemblés à Québec, ont invité différents laboratoires ruraux – expériences de développement nées en vertu de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014 – à présenter leurs projets. La CERE était du nombre. ■

Comment ça fonctionne?

La coopérative compte trois types de membres : les membres de soutien – les partenaires –, les membres utilisateurs-producteurs – des membres déjà en affaires utilisant des services telle une salle de conférence – et les membres travailleurs – les entrepreneurs eux-mêmes et l'administration de la CERE. Ouvert aux projets d'adultes de tous âges, les entrepreneurs recrutés doivent toutefois avoir des compétences particulières dans un secteur des produits et services à moyenne ou haute valeur ajoutée pour la région. Pour le choix des candidats, l'accent est mis sur la faisabilité du projet et la création d'emplois. Pour plus d'informations : www.lacere.ca.